

sans y comprendre le Luxembourg, ce qui provoque une opposition farouche de la part de la Belgique qui ne voulait à aucun prix y renoncer.

Sur les conseils persistants des orangistes et notamment d'Ignace DE LA FONTAINE «l'Hercule des Orangistes», le roi Guillaume I<sup>er</sup> déclare, un peu tard il est vrai, le 31. 12. 1830 que dorénavant «il gouvernera son pays de Luxembourg séparément du royaume des Pays-Bas» et l'administrateur inspecteur des mines C. E. STIFFT sera «nommé Référendaire intime pour les affaires concernant le Grand-Duché de Luxembourg».

Ce fut «l'Autonomie administrative» qui était garantie au pays.

Quelques heures après la publication de cet arrêté, le gouverneur Willmar succombe subitement. Délaisse par la plus grande partie de ses administrés, en conflit permanent avec la députation des Etats Provinciaux (représentation du peuple) dont il était le président, alors que Gellé en était le greffier, défendant avec passion les droits du monarque, mais d'une façon trop énergique et ne tenant pas compte des réclamations urgentes et presque toujours motivées des députés, il lui fut toutefois épargné d'apprendre qu'il était tombé en disgrâce auprès de son Roi.<sup>o)</sup>

#### b) *La Révolution Belge de 1831 à 1839.*

Dans le «plat pays» Willmar avait déjà été remplacé le 16 octobre 1830 à la suite de son refus catégorique de reconnaître la situation créée par la révolution belge, par J. B. THORN comme gouverneur de la province de Luxembourg, alors que J.-B. NOTHOMB représentait au congrès belge le district d'Arlon et le baron Ed. d'HUART le district de Virton.

Quant à la capitale, le Duc BERNARD de Saxe-Weimar proposé par Ignace de la FONTAINE, deviendra successeur de Willmar le 19. 2. 1831. Le gouvernement provisoire actuel sera dissous le 5 mars et sera remplacé le 15 avril par une «Commission du Gouvernement grand-ducal» comprenant

GOEDECKE, président

Le CLERC, de la FONTAINE, d'OLIMART, ANDRE, A. PESCATORE, MARECHAL, TOCK, MUNCHEN, et plus tard J. J. M. WILLMAR, fils du gouverneur et futur président du gouvernement dit de la situation, membres.

GELLE, jusqu'ici greffier de l'ancien gouvernement, remplira les fonctions de Secrétaire général du gouverneur et de la commission du gouvernement.

---

<sup>o)</sup> Alphonse Sprunck : Le Gouverneur Willmar — Biographie Nationale, X<sup>e</sup> fascicule.